

Riviera-Chablais

Une école pour apprendre à héberger un reptile

Herpétologie
Votre fiston veut un iguane ou un boa? Le Montreusien Karim Amri lui apprend à s'en occuper, à Cernier (NE) en mars, et sur Vaud dès cet été

Karim Di Matteo

Voilà plus de quinze ans que le Montreusien Karim Amri donne des cours pour sensibiliser à la prise en charge des reptiles. Services d'urgence, pompiers, ambulanciers ou personnes voulant vaincre leur phobie. «En une heure, c'est garanti, assure-t-il. Encore récemment, une personne est arrivée complètement angoissée et est repartie sereine.»

En mars, le Montreusien de 39 ans, ancien directeur du Vivarium de Lausanne, lancera carrément une École suisse d'herpétologie au Mycorama de Cernier (NE), lieu consacré «à la Terre et à la nature», proposant «des activités culturelles et des expositions ludiques et interactives». L'objectif de l'école? Sensibiliser au monde des reptiles. En particulier auprès des plus jeunes, qui rêvent d'une vipère ou d'un alligator dans leur chambre: «J'ai senti un intérêt de parents réticents qui craignent que ce soit pour leur pomme après six mois! Le but est que leur enfant réalise ce que cela implique.»

Les cours hebdomadaires du samedi débuteront le 10 mars, de 10 h à midi pour les petits (dès 10 ans), de 12 h à 14 h pour les plus de 16 ans. Tarif: 400 fr. les trois mois ou 50 fr. par samedi.

Mais pourquoi délocaliser en terres neuchâteloises? Le Montreusien dit y disposer de locaux adéquats. Mieux, il y propose jusqu'au 15 avril son exposition itinérante «Animaux mystérieux», 200 espèces venimeuses - notamment la murène léopard qu'il arbore sur son t-shirt - et dont il a tiré un livre (*lire ci-contre*). «Mais l'objectif est d'offrir la formation sur



Karim Amri destine notamment les cours de son École suisse d'herpétologie aux plus jeunes pour les préparer à la prise en charge d'un reptile chez eux. FLORIAN CELLA

Vaud dès cet été, puis en Valais», ajoute-t-il.

Les leçons alterneront théorie et pratique, avec des sorties dans la nature. Il sera question de connaissances fondamentales sur les espèces, de leurs biotopes et besoins nutritionnels, mais aussi des normes vétérinaires, maladies et traitements. Les élèves apprendront à aménager

le terrarium idéal (tropical, désertique, aquaterrarium, arboricole, etc.). «Il y aura aussi de la manipulation, mais pas avec des serpents venimeux.»

Globe-trotter par passion
 Étonnamment, le Vaudois avoue ne pas posséder d'animal chez lui. Il préfère avoir les cou-

breux voyages, notamment au Mexique et en Turquie, où il se rend chaque année. Sur place, il se plaît à accompagner des biologistes sur les traces d'espèces extrêmement rares. «Au Mexique, ils ont placé des balises sur trois types de serpents à sonnette, dont un qui n'a été observé que treize fois. Perso, je ne l'ai encore jamais vu! En Turquie, j'ai mis sept ans avant de tomber sur une *vipera bulgardagica*. Je connaissais trois gars qui en avaient vu.»

Inutile de lui demander une localisation, même si vous travaillez pour un organisme de défense des animaux, il ne veut pas favoriser le tourisme des reptiles. «Certains serpents à sonnette se monnaient 15 000 fr., j'aurais pu faire de belles affaires, plaisante-t-il. Je veux juste aider le public à mieux connaître ces espèces très venimeuses et qu'on arrête de faire tout un plat de leur prétendue dangerosité. Si c'était réellement le cas, je serais mort un million de fois.»

École suisse d'herpétologie, programme, dates, tarifs, infos: www.vipereptiles.ch

Si dangereux et si utiles!

● «Ils peuvent tuer mais aussi sauver des vies.» Le sous-titre du livre *Animaux mystérieux* dit à lui seul le message du livre de Karim Amri et de l'exposition itinérante du même nom: «Cessons de diaboliser ces espèces.» Certaines, parmi les plus venimeuses au monde, permettent des avancées dans le domaine médical et pharmacologique, rappelle l'auteur. Le Montreusien propose des fiches techniques pour quelque 200 animaux de tous les continents - reptiles, poissons, amphibiens, scorpions, araignées et

insectes. Les photos sont pour la plupart les siennes. Les cartes d'identité précisent la dangerosité de chaque individu, les premiers soins à envisager, les sérums (quand ils existent) et les applications médicales. Dangereux, mais si beaux et fascinants à la fois!



Animaux mystérieux, Karim Amri Éd. Favre, 286 p.

Film et débat avec Nicolas Bossard

Alpinisme Nicolas Bossard présentera son film *La haute route himalayenne* ce soir au Cinéma Hollywood de Montreux (Grand-Rue 90) à 18 h. La projection sera suivie d'une discussion avec le Montreusien de 38 ans qui a réussi la traversée à pied et en solitaire de la haute chaîne himalayenne en 2012. 5 fr. l'entrée. **K.D.M.**

Campagne de dépistage

Vevey Le bus B & CS (Bilan & Conseils Santé) organise une campagne de dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. Elle se déroulera du lundi 26 février au jeudi 1er mars en ville de Vevey - devant le Centre commercial Saint-Antoine. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur www.bilanconseilsante.ch ou par téléphone au 021 623 37 45. **C.BO.**

Alpes vaudoises Plaies à panser après la tempête

Les Alpes vaudoises continuent de panser les plaies laissées par les pluies des 3 et 4 janvier. À Ormont-Dessous, un éboulement a endommagé la route de la Pierre du Moëllé, au lieu dit Les Fenets. Après des travaux urgents pour consolider le talus en aval et sécuriser la route, l'Exécutif sollicite un crédit de 225 000 fr. pour la restaurer. Une demande de subvention a été déposée auprès des autorités cantonales et fédérales. Ormont-Dessous devra quant à elle se pencher au chevet de la route de Brison à Vers-l'Église et celle des Vouëttes, où le terrain s'est affaissé. Le coût de ces dommages n'est pas encore connu avec précision: «Globalement, les routes ont beaucoup souffert du dégel cet hiver, relève le municipal Dario Pernet. On s'attend à devoir faire face à d'importants travaux au printemps.» **D.G.**

Clarens retrouve son Restaurant l'Ermitage

Hôtellerie
La chaîne Boas reprend l'exploitation de l'établissement Au Fil de l'Eau, en lui redonnant son nom originel. Serge Coletta reste directeur

«Nous nous réjouissons que ce lieu continue à vivre, de surcroît avec le gérant actuel, qui s'est forgé un beau réseau», explique Laurent Wehrli, syndic de Montreux. Le groupe Boas Swiss Hotels reprend, dès le 1er mars, l'exploitation de l'Hôtel-Restaurant Au Fil de l'Eau, qui retrouvera son enseigne originelle, l'Ermitage, résidence hôtelière depuis 140 ans.

Serge Coletta, gérant actuel, y poursuivra ses activités en qualité de directeur. Le contrat passé avec le propriétaire, le groupe Orlati, porte sur cinq ans. Ce qui

rassure l'Association des intérêts de Clarens: «Nous sommes heureux que l'exploitation perdure, commente Patrick Grognoz, président. Car cela signifie aussi que le bâtiment ne sera pas démolé de sitôt pour un autre projet immobilier.» À Clarens, une pétition portant plusieurs centaines de signatures avait été déposée au Conseil communal contre tout projet immobilier du groupe Orlati et la disparition de l'affectation hôtelière du lieu.

Ancien exploitant jusqu'en 2014, Étienne Krebs (1 étoile Michelin et 17/20 au Gault&Millau) garde un œil sur son ancien fief: «J'ai tourné la page. Mais ce lieu a constitué une part importante de ma vie. C'est pourquoi je souhaite qu'il reste entretenu.» Ses vœux devraient être exaucés: une petite rénovation est prévue. **C.B.**

La Côte

Les deux ouvriers de Le Vaud jugés coupables

Justice
Le Tribunal de Nyon a confirmé la condamnation de deux artisans pour incendie par négligence. En été 2016, la salle de sport avait entièrement brûlé

Les deux menuisiers-charpentiers chargés, en juillet 2016, des travaux d'étanchéité sur la toiture de la nouvelle salle polyvalente de Le Vaud alors au stade des finitions écopot chacun de 10 jours-amendes avec sursis pour incendie par négligence. Le sinistre avait entièrement détruit cette bâtisse, causant pour plus de 5 millions de francs de dégâts.

La sanction infligée par le Tribunal de police est légèrement inférieure aux 15 jours-amendes avec sursis de l'ordonnance pénale à laquelle les deux s'étaient opposés. Mais, comme le procureur avant elle, la juge est parvenue à la conclusion que ces ouvriers n'avaient pas pris les précautions requises en collant autour de la cheminée une bande bitumeuse à l'aide de leur chalumeau.

«S'ils avaient eu un extincteur à leur portée, ce procès n'aurait pas eu lieu d'être», avait souligné le procureur Jean-Marie Ruede lors de l'audience la semaine der-

nière. Il leur est en effet reproché de s'être munis d'un seau d'eau pour parer à un éventuel départ de feu. Cela a été considéré comme insuffisant et inadéquat, quand bien même ces employés ont déclaré l'avoir fait faute de trouver ce matin-là l'extincteur dont ils se munissaient habituellement pour un tel travail.

Lorsque des flammes avaient jailli, ils avaient certes réagi comme ils le pouvaient. Mais déverser un seau de 25 litres d'eau n'avait pu empêcher la propagation de l'incendie.

Les avocats des deux menuisiers n'excluent pas de faire appel contre ce jugement. Ils contestent notamment l'existence d'un lien de cause à effet entre l'absence d'extincteur et l'incendie.

«La faute est légère, mais les conséquences sont graves», avait résumé le procureur. De fait, si cette condamnation devient définitive, c'est l'entreprise qui emploie les deux ouvriers qui pourrait être inquiétée au niveau de sa responsabilité civile.

Aujourd'hui, la grande salle de Le Vaud est en phase de reconstruction. Par la même entreprise, avec les mêmes menuisiers, mais en utilisant une méthode à froid pour la pose des joints d'étanchéité. **G.-M.B.**

Des chiens qui répandent la joie et la bonne humeur

Bénévolat
L'Association Chiens de Cœur offre la possibilité à des personnes en situation difficile de trouver du réconfort auprès des animaux

Quand Daniel Pittolaz fait son entrée à l'Institution de Lavigny, le bonheur se lit sur les visages des personnes en situation de handicap. Ce n'est cependant pas sa présence qui crée un tel enthousiasme, mais plutôt celle de sa chienne, *Tequila*. Ce jeudi 15 février, ils sont trois résidents à attendre avec impatience l'arrivée du golden retriever dans une des structures d'hébergement du site.

Durant une heure, ces derniers ont la possibilité de jouer avec l'animal. Chacun leur tour, ils le caressent, le brossent, et cela semble leur apporter beaucoup de joie. «À chaque fois que je viens avec *Tequila*, je vois énormément de sourires. C'est une grande satisfaction», confie Daniel Pittolaz.

Président de l'Association Chiens de Cœur, ce Saint-Preyard va depuis sept ans en compagnie de sa chienne à la

rencontre d'enfants malades, de personnes âgées, en fin de vie ou, comme ce jour-là, en situation de handicap. «Aujourd'hui, on fait une simple visite dans un des foyers, détaille-t-il. Mais parfois on part se promener et les gens peuvent la tenir en laisse. Et lorsque des individus sont trop atteints dans leur santé pour se déplacer, c'est *Tequila* qui monte dans leur lit.»

Un «travail» qu'une quarantaine de chiens réalisent actuellement dans toute la Suisse romande. «Nous aimerions qu'il y en ait encore davantage, explique Daniel Pittolaz. Peu importe la race, tout chien ayant une bonne éducation et appréciant le contact humain peut améliorer le quotidien de ces gens en situation difficile.»

Seul prix à payer pour les animaux: une certaine fatigue à la suite des activités. «Je le remarque avec ma chienne, affirme Daniel Pittolaz. C'est un peu comme si elle ressentait les émotions des personnes qu'elle accompagne. L'année passée, par exemple, elle avait été au chevet d'une dame en fin de vie. Le lendemain, cette dernière est décédée. *Tequila* n'avait alors pas bougé de la journée.» **R.C.**



Daniel Pittolaz (à dr.) et sa chienne *Tequila* ont rendu visite lundi à Gérald Vulliez à l'EMS Le Pacific d'Étoy. FLORIAN CELLA